




Le Petit Clionnais

Avril 2024 - N°110

Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin trimestriel

D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme GIRARD Vanessa

Ont participé à la rédaction

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Commune de Clion

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

Dans ce numéro :

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Visite ministérielle P.12
- Du côté des écoliers P.13
- US Val de Seugne P.15
- APE Saint Clionac P.16
- L'Amicale du Livre P.18
- Les Amis du Temps Passé P.19
- Club des aînés Les Kichenottes P.21
- Le mot du vélo P.22
- Mai à Vélo P.23
- Travaux P.24
- SNU P.25
- Repas des aînés P.26
- Carnaval P.26
- Il était une fois Clion sur Seugne P.27
- Programme salle de l'atelier 2024 P.29
- Evènements et animations à venir P.30
- Etat Civil P.31

Imprimé par :

SEDI équipement

Le mot du Maire ...

Chers Clionnaises et Clionnais,

Le printemps tant attendu est enfin arrivé et avec lui votre bulletin municipal !

Comme vous le lirez dans ces pages, les pluies diluviennes de ces derniers mois ont fait quelques dégâts mais laissent place maintenant au renouveau de la nature et aux activités de saison.

Votre équipe municipale a voté le budget communal le 02 avril dernier. Dans un contexte financier national tendu et une incertitude géopolitique mondiale, nous avons voulu poursuivre la concrétisation des projets annoncés. Notre budget, visé par la trésorerie, est donc prudent et juste.

Il nous permet de travailler à la rénovation de l'école, dont les travaux doivent démarrer en milieu d'année. Nous pouvons aussi continuer notre travail sur l'offre de pain à Clion, ainsi que sur la réhabilitation de notre local avenue de Saintonge en commerce.

Ce sont là les grandes actions, et il y a aussi tout ce qui fait le quotidien de la commune : entretiens des bâtiments et voiries, de votre cadre de vie, les manifestations, ...

Je vous laisse découvrir, comme à l'habitude, tous les trimestres dans votre bulletin, l'évolution des projets clionnais ainsi que les événements qui ponctuent votre vie communale.

Dans les pages de votre Petit Clionnais, vous constaterez le fourmillement des associations de la commune. Toutes prévoient une belle saison, des animations sportives ou culturelles renouvelées. N'hésitez pas à répondre à leurs invitations. Je veux ici saluer l'engagement et l'imagination des bénévoles. Tous les moments de convivialité et les liens créés sont précieux pour notre village.

Il semble même que nous assistions à la naissance d'une nouvelle initiative associative qui serait dédiée aux usagers du vélo du quotidien. Il s'agit d'une idée importante, réfléchie au niveau intercommunal et départemental, et sur laquelle Clion aura à faire valoir sa vision.

Comme ce bulletin vous l'explique, beaucoup de travail nous attend mais nous ne perdons de vue les bons moments où nous nous rencontrerons.

A bientôt,

Je vous souhaite un bon printemps.

Isabelle TARDY

Maire

Permanences les mardis et jeudis après-midi

14h30 – 17h00 en Mairie

(Prendre rendez-vous de préférence)

Vie quotidienne clionnaise : Un jeudi matin, les enfants de la maternelle se rendent à la bibliothèque.

Merci aux enseignantes pour ce temps et aux bénévoles de l'Amicale du Livre pour leur accueil.



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 24 Octobre 2023

Etaients présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mmes GERVREAU, LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL, POULARD, ROY

Absents : M. BAUDRY (Pouvoir donné à Mme TARDY), Mme LAMOR (Pouvoir donné à Mme LYS), M. MONTIGAUD (Pouvoir donné à M. PLAIZE), M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en demandant le respect d'une minute de silence en hommage à Dominique BERNARD, professeur de français assassiné dans l'exercice de ses fonctions à ARRAS, le 13 Octobre 2023.

Elle poursuit en donnant la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Aucune remarque particulière n'est émise.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Intervention de Madame ARTAUD sur le projet de boulangerie

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, Mme ARTAUD, représentante de la Chambre du Commerce, venue donner son avis et rendre son analyse des réponses au questionnaire boulangerie ayant été distribué sur la commune et mis à disposition des administrés sur Intramuros.

Les points importants qui ressortent de cette étude sont les suivants :

- 151 réponses récoltées
- 37 % de taux de réponse si l'on se base par rapport au nombre de ménages
- le commerce de proximité est plébiscité (141 réponses pour une boulangerie à CLION)
- un achat de pain compris entre 2 à 7 fois par semaine
- une préférence essentiellement pour les baguettes de tradition et pains spéciaux
- un intérêt pour l'achat de pain mais aussi occasionnellement de viennoiseries et pâtisseries (2 fois / mois)
- le souhait de ne pas avoir à se déplacer au-delà de 4 km
- un intérêt à 50 % pour un service de tournées
- un besoin en services complémentaires (épicerie, salon de thé)

Il est constaté que la valeur du commerce de proximité reste importante mais que les habitudes de consommation sont à remettre en place. **Une étude de marché sera dans tous les cas, nécessaire pour évaluer le chiffre d'affaires d'un nouveau point de vente.**

La conjoncture actuelle rend compliquée la construction d'une boulangerie. Les investissements sont lourds et il faut recruter un boulanger de qualité. La zone de chalandise est de plus insuffisante pour faire vivre un couple.

Une étude de marché pourrait permettre de savoir si le recrutement d'un boulanger qui souhaiterait ouvrir un établissement secondaire reste possible.

Le coût d'une telle étude s'élève à environ 1500.00 € avec un délai de 2 mois pour en connaître les résultats.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour qu'une étude de marché soit menée pour un point de vente secondaire, charge Madame le maire des démarches et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Points sur les projets en cours

ECOLE :

Madame le Maire rappelle que l'appel d'offres a été déposé sur la plateforme « marchés sécurisés ». Les documents juridiques ont été visés par la SEMDAS.

Quelques visites d'architectes ont eu lieu. Des dossiers ont déjà été déposés.

Les travaux devraient pouvoir débuter dans le courant de l'été 2024.

BATIMENT MILHIET :

Il conviendrait de faire réaliser au préalable une étude de faisabilité comme il a été fait pour l'école.

Deux possibilités s'offrent au Conseil Municipal :

- choisir un maître d'œuvre indépendant
- demander à la SEMDAS de s'en charger. Elle suivrait alors le dossier jusqu'à la fin du chantier.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide de demander les délais d'intervention de la SEMDAS avant de faire son choix sur l'intervenant en matière d'étude de faisabilité.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme

Monsieur BERNARD Raphaël donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme qui s'est tenue le Samedi 09 Septembre 2023.

« Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mme LANOUE, M. POULARD.

Avenue Saint-André :

Un administré habitant l'Avenue Saint-André, demande à ce qu'une borne anti-stationnement soit placée devant la porte de son logement. La commission constate que cela est impossible. En effet, cette borne constituerait un obstacle sur la voie circulante, notamment gênante lorsque personne n'est stationné à cet endroit.

Impasse de la Tannerie :

Il a été demandé de positionner un miroir pour que les usagers venant du lavoir puissent avoir la visibilité nécessaire pour sortir en sécurité. Compte tenu de la présence accrue de vélos à cet endroit, la commission accepte de mettre en place l'équipement adéquat.

Sauge :

Un administré a demandé le passage de la commission car lors des épisodes de pluies, son bâtiment est inondé par les eaux venant en partie de la voirie. La commission décide de d'interroger des entreprises pour trouver la solution la plus adaptée pour résoudre le problème. L'idée serait de ramener les eaux pluviales dans le fossé de l'autre côté de la route. »

Compte-rendu de la réunion de la Commission Cadre de Vie

Madame TARDY donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Cadre de Vie qui s'est tenue le Lundi 09 octobre 2023.

« Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mme LANOUE, M. MAROT.

Plantations :

Il est décidé de planter des pensées comme chaque année pour la saison d'hiver. Les plantations auront lieu courant de la dernière semaine de novembre. La commission valide l'idée de mettre en place un moyen de récupération des eaux pluviales de la toiture de notre futur bâtiment des services techniques pour les arrosages estivaux.

Jachère fleurie :

La bande de jachère fleurie semée le long du stade est une réussite. Il est proposé de renouveler cette opération l'an prochain.

Haies :

Pour la poursuite du programme EVA, il a été confié à M. MAROT la liste des parcelles appartenant à la commune qui pourraient accueillir des haies ou des arbres isolés. Nous sommes dans une phase de repérage. Il faudra recontacter le Département.

Plantations d'arbres :

La commune ayant été dans l'obligation d'abattre l'arbre mort près de l'aire de jeux pour cause de dangerosité, il est proposé de le remplacer. Un ou deux tilleuls seraient adaptés. Il faut envisager la plantation dès ce mois de novembre.

Nous pourrions effectuer cette opération un jour d'école pour que les enfants puissent participer. Du terrain communal, non destiné à accueillir une maison, est disponible en bordure du lotissement. Il est proposé de consulter les associations du type « Les croqueurs de pommes » pour voir l'opportunité de planter un petit verger.

Dépliant communal

Madame le Maire informe qu'elle a reçu le BAT pour l'impression du dépliant communal. Un délai de 15 jours est de mise pour l'impression.

Il est fait remarquer que le plan communal situé à la Salle des Fêtes devra être changé de place.

Loi d'accélération énergétique

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le vote de la loi d'accélération énergétique visant à accélérer le passage aux énergies renouvelables.

Elle explique qu'à cet effet, les communes doivent délibérer avant le 31 Décembre 2023 pour déterminer des zones potentielles pouvant accueillir des projets énergétiques.

Madame le Maire informe qu'un outil de travail a été réalisé afin de permettre aux communes de définir au mieux ces zones. Il permet l'application de filtres excluant les zones « protégées » et laissant en apparence les zones potentielles qui devront ensuite être déterminées par la commune. Madame le Maire ajoute qu'il s'agit souvent de zones privées qui ne pourront donc accueillir que des projets privés éventuels.

Afin de procéder à la délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, Madame le Maire propose la constitution d'un groupe de travail. Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme LYS, MM. MAROT et POULARD se proposent pour effectuer ce travail de recherches.

Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique

Madame le Maire rappelle que dans la suite du passage à la M57, la commune s'était portée candidate pour la 3^{ème} vague d'expérimentation du CFU. L'expérimentation du CFU, menée en même temps que d'autres projets d'amélioration de la qualité comptable, s'inscrit dans une trajectoire pluriannuelle de progrès. La candidature de la commune ayant été retenue, il y a donc lieu de délibérer afin de signer la convention sur les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation du CFU.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique et charge Madame le Maire des démarches.

Estivales 2024

Madame TARDY fait part d'une demande de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, sur la participation ou non, de la commune de CLION SUR SEUGNE aux Estivales de 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire la commune de CLION SUR SEUGNE pour un concert de Rock au Parc du Presbytère avec repli possible à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps.

La date du 27 Juillet 2024 est retenue.

Logement communal de la Mairie

Madame le Maire informe que les diagnostics obligatoires ont été effectués. Une annonce va être publiée.

Vidéoprojecteur

Madame le Maire propose l'acquisition prochaine d'un vidéoprojecteur.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Des devis seront demandés.

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2023

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, M. BAUDRY, Mmes GERVREAU, LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL, POULARD, ROY

Absents : Mme LAMOR (excusée), MM. DANET, MONTIGAUD

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Aucune remarque particulière n'est émise.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Décision Modificative au Budget

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le montant prévu au Budget pour la première phase de la révision du PLU n'est pas suffisant.

Afin de régler la facture, il y a lieu de prendre une décision modificative au Budget pour un montant de 300.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les écritures suivantes :

C/ 6588 : - 300.00 €

C/ 202-361 : 300.00 €

C/ 023 : 300.00 €

C/ 021 : 300.00 €

Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables

Madame le Maire précise que la Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 Mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus

locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ». Ainsi, à travers son article 15, ladite Loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones mais ces derniers nécessiteront selon la puissance installée, la création d'un comité de projet lors de la phase de concertation par le porteur de projet et à ses frais.

Madame le Maire précise que ces zones ont été répertoriées par la Commission communale créée à cet effet. Cette commission a fait le choix de lister les toitures pouvant recevoir des panneaux photovoltaïques, ce qui représente une superficie de 6.82 hectares de potentiel.

Madame le Maire rappelle que les projets sur ces zones seront favorisés mais non obligatoires.

Elle ajoute qu'en 2024, il sera possible à la commune de délimiter des zones d'exclusion pour interdire ce type de projet sur des bâtiments classés ou remarquables par exemple.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Identifie les zones d'accélération des énergies renouvelables
- Charge Madame le Maire ou son représentant de transmettre les zones identifiées au référent préfectoral et à la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

Schéma vélo

Madame le Maire informe qu'elle souhaite faire le point sur les différentes réunions qui se sont déroulées sur le thème de l'usage du vélo en Haute-Saintonge.

Elle explique que la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge se penche sur le schéma cyclable en Haute-Saintonge.

Madame le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de travailler sur cette réflexion à l'échelle communale pour des liaisons vers JONZAC et SAINT GENIS DE SAINTONGE, non seulement pour le vélo « tourisme » avec le parcours TerraAventura présent sur la commune, mais aussi pour le vélo « quotidien » pour les écoliers et les personnes se rendant sur leur lieu de travail à vélo.

En effet, la circulation en voiture coûte de plus en plus cher et les personnes qui le peuvent se tournent de plus en plus vers l'utilisation du vélo, mais c'est avant tout, un problème de sécurité important auquel il faut tenter de remédier.

A cet effet, elle informe que Madame THIOLAT, Vice-Présidente de la Fédération des Usagers de la Bicyclette propose une réunion publique le 19 Janvier 2024 à 18 h 30. La population en sera informée

Vitesse de circulation dans les villages

Madame le Maire informe recevoir des appels récurrents d'administrés de tous les hameaux de la commune se plaignant de la vitesse excessive des usagers de la route dans les traversées de hameaux.

Elle rappelle que la mise en place de coussins berlinois ou dos d'ânes est interdite hors agglomération.

Elle propose dans un premier temps de limiter la circulation de tous les hameaux à 30 km/h en précisant que la mise en place de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h ne fera pas ralentir tous les usagers de la route.

Il est proposé également d'emprunter gratuitement le radar pédagogique du Département et de l'installer dans les villages afin que les automobilistes se rendent compte de la vitesse réelle à laquelle ils circulent.

Concernant la traversée du Bourg déjà limitée à 30 km/h en son centre, elle propose de se rapprocher des services du Département afin de se renseigner sur ce qu'il est possible de mettre en place.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de limiter la traversée de l'ensemble des hameaux à 30 km/h et charge Madame le Maire de se renseigner auprès du Département pour l'emprunt du radar pédagogique ainsi que sur les aménagements routiers possibles dans la traversée du Bourg.

Remerciements

Madame le Maire déclare formuler au nom de toute l'équipe municipale, des remerciements auprès des entreprises de couverture et d'électricité pour leur disponibilité et leur intervention rapide sur les bâtiments communaux endommagés après le passage de la tempête DOMINGOS du 04 Novembre dernier.

Vestiaires du foot

Madame le maire informe que les vestiaires du football ont été vandalisés et que les employés communaux vont installer du plexiglas et des grilles aux fenêtres.

Une plainte a été déposée en gendarmerie et une déclaration a été faite auprès de l'assurance.

Travaux au village de « Saint-Paul »

Monsieur PLAIZE informe que le renouvellement du réseau d'électricité a été effectué par ENEDIS. La ligne a été changée et de travaux de mise en souterrain du réseau ont été réalisés.

Dans le même temps, le renouvellement du réseau d'eau potable a débuté. Les intempéries ont occasionné du retard et l'état des bermes et de la voirie est désastreux. Il faudra attendre la remise en état par les entreprises pour faire le bilan des travaux de restauration nécessaires.

Illuminations de Noël

Monsieur PLAIZE informe que les illuminations de Noël ont été mises en place et note les améliorations à apporter.

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 30 janvier 2024

Etaients présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : M. ROY (Excusé), M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Aucune remarque particulière n'est émise.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Point sur la rénovation de l'école

Madame le Maire informe que la Commission d'appels d'offres s'est réunie le 18 Décembre 2023 afin d'ouvrir les 4 dossiers de candidatures des architectes.

Le choix de la commission s'est porté sur le cabinet d'architecture Michel APARD dont l'offre se trouvait être la moins-disante mais également celle qui présentait le plus de cohérence avec le projet.

Monsieur APARD s'est déplacé sur le chantier afin de prendre les différents métrés et proposera deux esquisses lors de la prochaine réunion de la Commission Bâtiments qui se déroulera le 05 Février 2024.

Monsieur APARD a une vision précise des délais de réalisation du chantier. Les travaux se dérouleront pendant l'activité de l'école. Les classes seront donc déplacées au fur et à mesure de l'avancement des travaux dans le dortoir actuel. Les activités de motricité et le dortoir seront installés dans la Salle Associative. L'organisation sera faite en consultation avec les institutrices. Ce chantier sera, avec celui des services techniques, un des gros chantiers « bâtiments » du budget 2024.

Demande de subventions pour la rénovation de l'Ecole

Madame le Maire informe que dans le cadre du projet de rénovation de l'Ecole, la commune pourrait prétendre à plusieurs subventions telles que la DETR à hauteur de 50 % du montant hors taxes des travaux ainsi qu'une subvention départementale à hauteur de 30 %.

Concernant la DETR, le dossier a été déposé sur la plateforme des services de l'Etat le 15 Janvier 2024. Il conviendra de l'alimenter au fur et à mesure de l'avancée du projet. Le taux de DETR attribué sera fixé en fonction du montant du Fonds Vert auquel la commune peut prétendre pour tout ce qui concerne la rénovation énergétique.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour que soit déposés les dossiers de demandes de subventions pour le projet de rénovation de l'école et charge Madame le Maire des démarches.

Point sur la voirie

Messieurs PLAIZE et BERNARD donnent un état des lieux de l'état de la voirie communale suite aux crues de fin d'année 2023.

Ils informent par des photos, de l'état du Pont de Clermont ainsi que celui de la voirie où le revêtement est maintenant inexistant.

Le pont est stable, mais de gros travaux sont à effectuer avant de le rouvrir à la circulation.

Monsieur BERNARD présente les devis de remise en état demandés aux entreprises EIFFAGE et RIDEAU.

Les travaux étant urgents, le choix du devis sera effectué lors de la réunion de la Commission Voirie du 17 Février 2024.

Madame le Maire informe que la commune a été reconnue en Etat de Catastrophe Naturelle pour les inondations et coulées de boues.

Nous sommes en attente du retour de l'assurance sur une éventuelle prise en charge.

D'autres problèmes de voirie ont été répertoriés au village de « Saint-Paul » ainsi qu'à « Sauge ».

A « Saint-Paul », il est proposé de profiter des travaux actuels pour rénover le réseau d'eaux pluviales « Rue de la Chapelle ».

A « Sauge », des travaux sont nécessaires afin de canaliser les eaux pluviales en provenance de la voirie pour qu'elles n'inondent plus la propriété d'un administré.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de prévoir ces travaux de voirie au Budget 2024. Des devis seront demandés.

Transfert au SDEER de la compétence « Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2224-37, permettant le transfert de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybride

rechargeables » aux autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité visées à l'article L.2224-31 du même code ;

Considérant que les projets de bornes de recharge prévus dans le SDIRVE et développés sur le territoire des communes ayant transféré la compétence IRVE au SDEER bénéficieront de la réfaction de 75 % sur les coûts de raccordement au réseau électrique (jusqu'au 31 décembre 2025 pour le SDEER comme pour les acteurs privés) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de transférer au SDEER la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité ;
- de donner mandat à Madame le maire pour signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert

Estivales

Madame le Maire informe que la commune a été retenue pour accueillir un spectacle dans le cadre des Estivales le 27 Juillet 2024.

Dans le même temps, elle ajoute avoir été contactée pour une proposition de spectacle par la troupe « Les gaillardes » sur la base d'un périple à vélo.

Ce spectacle pourrait entrer dans le cadre des estivales mais la date proposée est le Lundi 22 Juillet 2024.

Après discussion avec les membres du Conseil Municipal, il s'avère que le spectacle des « Gaillardes » est bon esprit mais la date proposée est trop proche des « Drôles de Rues » qui se dérouleront à Jonzac les 20 et 21 Juillet 2024.

De plus, cette manifestation est instaurée sur la commune le dernier samedi de Juillet depuis plusieurs années maintenant et le souhait de la majorité est de conserver une animation à cette date.

Les Estivales se dérouleront donc le Samedi 27 Juillet 2024 avec, comme prévu, un concert « Rock ».

La Commission Tourisme-Culture-Patrimoine se réunira prochainement.

Poste d'Adjoint Technique

Madame le Maire informe que 3 candidatures spontanées ont été reçues pour le poste d'Adjoint Technique.

Elle rappelle que la fiche de poste pour cet emploi est très précise et qu'il ne s'agit pas de recruter une personne pour le seul entretien des espaces verts mais qu'une grande polyvalence est attendue pour toutes sortes de travaux dont il faut souligner une pénibilité notable suivant les périodes (réparation et entretien de chemins et routes, tontes à répétition en période de pousse, etc...).

Les candidatures attendues devront donc correspondre au mieux à la fiche du poste proposé.

ATEL

Monsieur PLAIZE informe qu'il a reçu avec Monsieur BERNARD, le Directeur Technique de l'ATEL afin de réserver les jours d'intervention de l'Association sur l'année 2024.

Il rappelle l'efficacité de leurs interventions pour l'entretien des villages et des sites du Pont des Anes et de Saint-Paul notamment, pour un coût raisonnable pour la commune (11.55 € / heure).

L'Association étant très sollicitée, 29 jours d'intervention ont été réservés pour un coût de 16 077.60 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette intervention, décide de prévoir la dépense au Budget 2024 et charge Madame le Maire des démarches.

Réunion sur l'usage du vélo

Madame le Maire rappelle l'intervention de Madame THIOLAT, Vice-Présidente de la Fédération des Usagers de la Bicyclette lors d'une réunion publique qui se déroulera le 08 Mars 2024 à 18 h 00 à la Salle des Fêtes. Cette réunion sera adaptée à l'usage du vélo en milieu rural et traitera de la sécurité, du code de la route ainsi que des divers aménagements.

La population ainsi que les responsables du schéma vélo en Haute-Saintonge au niveau de la Communauté des Communes seront invités.

Incendie de l'habitation de Monsieur et Madame HERAUD

Madame le Maire informe que suite à l'incendie qui a eu lieu le 29 Décembre 2023, la maison a été consolidée. Les fenêtres ont été stabilisées et une couverture provisoire a été posée.

Les capteurs posés sur la façade n'ayant pas montré de mouvements, la voie publique a pu être réouverte à la circulation.

Etude acoustique de la Mairie et de la Salle Associative

Pour faire suite aux diverses remarques concernant la résonance dans la Salle de la Mairie, Monsieur MAROT a apporté des cloisons acoustiques.

L'essai semblant concluant, le test sera également effectué dans la Salle Associative et une étude sera effectuée pour 2024.

Visite ministérielle à Clion



Le 8 mars dernier, M. Franck RIESTER, Ministre délégué au commerce extérieur, était en visite en Charente et Charente-Maritime afin de répondre aux inquiétudes de la filière Cognac, otage de tensions commerciales entre la France et la Chine. En effet, les Chinois ont décidé récemment d'ouvrir une enquête anti-dumping sur les importations de cognac en réponse à l'offensive européenne sur la vente des véhicules électriques chinois. Cela représente une menace forte pour les exportations de nos cognacs vers l'important marché chinois.

Dans ce cadre, après s'être rendu à Cognac auprès des « grandes maisons », puis à Jarnac Champagne, le Ministre, accompagné de M. le Préfet, de Mme la Sous-Préfète, ainsi que des élus départementaux, sénateurs et députés, a été accueilli pour l'après-midi à Clion sur Seugne, au sein d'une exploitation familiale afin de compléter le portrait de l'économie de cette filière essentielle pour notre territoire. Le ministre a alors assuré les organisations professionnelles présentes du soutien et de la mobilisation de l'état sur ce dossier.



Du côté des écoliers ...

Mardi 23 janvier, les MS et les GS de l'école ont participé à leur première rencontre USEP. Nous avons pris le bus et sommes allés à la salle des fêtes de Bois pour y retrouver les MS-GS.

Cette rencontre était sur le thème des ateliers gymniques : roulade, saut, équilibre, saut sur un trampoline, parcours et saut depuis des gros caissons...

La matinée s'est terminée par un pique-nique avant de reprendre le bus pour notre école.

Mardi 30 janvier, c'était au tour des PS de participer à leur première rencontre USEP à Bois. Ils ont pu profiter des mêmes ateliers que les MS-GS.



Mardi 6 février, nous sommes allés au cinéma de Jonzac voir « Grosse colère ».

Nous avons pu voir 5 courts-métrages sur le thème des émotions : la peur, la joie, la tristesse, la colère...

Du côté des écoliers ...



Nous avons fêté le Carnaval le vendredi 16 février. Nous sommes arrivés à l'école déguisés et nous avons fait un goûter l'après-midi. Pour l'occasion, la classe des PS-MS a fabriqué un serre-tête Calinours et les MS-GS ont fait un loup de chat (en rapport avec notre mascotte Splat).

Mardi 26 mars, nous sommes allés au cinéma de Jonzac pour la dernière fois de l'année. « La naissance des oasis » était composée de 5 courts-métrages sur le thème de la nature.

Vendredi 29 mars, les cloches de Pâques sont passées à l'école. Comme il pleuvait, elles sont passées dans notre salle de sport et ont déposé des chocolats mais ont aussi sorti des jeux pour pouvoir les cacher ! Pour l'occasion, nous avons fabriqué un panier.



Pendant cette période, la classe des PS-MS a travaillé sur l'album « la chenille qui fait des trous ». Les élèves ont pu observer des chenilles dans un vivarium, faire des plantations. Pour la classe des MS-GS, notre mascotte Splat nous a fait découvrir le continent africain et tous les animaux de la savane. Nous avons travaillé sur l'album « le fabuleux voyage de Zékéyé ».

La dernière période de l'année arrive à grands pas avec beaucoup de projets pour clôturer cette année.

K. Salzet



Union Sportive Val de Seugne

Après la pluie vient le beau temps et nos jeunes pousses ont pu retrouver le chemin des terrains.

Nous avons constaté avec plaisir qu'ils sont toujours aussi motivés. Leur progression sur les plateaux fait plaisir à voir pour les 2 équipes. Le travail fait à l'entraînement paye, les prestations sont magnifiques. Il faut continuer ainsi, se faire plaisir et nous faire plaisir.

Vous êtes toujours aussi nombreux à venir chaque mardi et samedi, cela nous fait plaisir. Des nouvelles têtes arrivent même en cours de saison.

Reprise du foot en marchant :

Tous les mardis, à partir du 2 avril, sur le city stade de 19h à 20h30. Ouvert à tous.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité qui permet à tout âge de pouvoir pratiquer un sport et de s'amuser quelque soient l'âge, le sexe ou les difficultés physiques.



Manifestations à venir :

Lundi 20 mai : Brocante de la pentecôte

De 6h à 18h

Sur le terrain de football

Sans réservation - 1 euro le mètre

Buvette et restauration sur place

Samedi 22 juin : Fête du football

A partir de 15h sur le stade

Démonstration des équipes U5U6 et U8U9

Démonstration de foot en marchant

Petits matchs de 10mn pour ceux qui souhaitent revivre les émotions d'antan entre vieilles connaissances

Repas à 20h dans la salle des fêtes - 20 euros par personne

(Voir le bulletin d'inscription fourni avec le bulletin municipal)

Contact Sylvestre Acquier

07 49 84 78 64



L'APE St Clionac

Bonjour à tous,

L'hiver est fini, le printemps est là et l'aventure continue pour l'Association des Parents d'Elèves du RPI !!! Mais pour le moment, voici un petit retour sur ce qui s'est passé :

- Ventes des gâteaux devant les écoles le dernier vendredi avant les vacances d'hiver : un succès plus mitigé que les autres fois ! On compte sur vous pour la prochaine vente qui aura lieu le 12 avril !!
- Le 8 mars : soirée zum dance. Amandine nous a fait transpirer sur des rythmes latino.



- Samedi 23 Mars : nous avons organisé une déambulation déguisée suivit du brûlage du bonhomme hiver. Ce bonhomme a été réalisé par les enfants volontaires venus lors des ateliers du samedi. Malheureusement, peu d'enfants se sont réunis et peu de riverains nous ont regardé... mais nous avons passé un bon moment. Les enfants présents ont été revis de lancer des confettis, de danser et de partager un bon moment ensemble. À la suite, l'APE a organisé un repas tartiflette suivi d'un bal. Cette soirée a réuni environ 80 personnes. De l'avis de tous c'était une belle soirée.

- Dimanche 7 avril : randonnée de Pâques dans Clion. 2 parcours étaient proposés aux enfants ainsi qu'un parcours de motricité pour les tous petits. Cette matinée a réuni 50 enfants dont une 15 d'enfants ne faisant plus ou pas partie du RPI. Corinne des kichenottes (club des aînés) est venue nous aider.

L'APE St Clionac

Voilà pour ces 3 premiers mois.

Et maintenant, place au programme d'avril à juillet 2023 :

- Vente de gâteaux le vendredi 12 avril devant les écoles
- 31 mai : soirée zum'dance à la salle de fêtes de Clion à 19h30. 2 euros par personne
- Le 29 juin : randonnée des maîtresses le matin, pique-nique partagé le midi et fête des écoles au jardin du presbytère de Clion l'après-midi.

Encore un riche programme en perspective !

Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association ! Une heure par ci, une heure par là... Il y a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur :

Facebook : APE Saint Clionac

Email : apesaintclionac@gmail.com

A très bientôt !

Hélène Lebray, présidente de l'APE Saint Clionac





L'Amicale du Livre

La bibliothèque et ses animations,

L'animation « Dictée pour tous », annoncée dans le dernier Petit Clionnais, s'est tenue le 03 février 2024.

Beaucoup d'échanges lors de cet après-midi, où 36 participants de 7 à 85 ans se sont prêtés au jeu de la dictée. Dans une ambiance décontractée, joyeuse, où rires et commentaires ont fusé, chacun(e) s'est retrouvé(e) sur les bancs de l'école dans un esprit plutôt potache.

Ces échanges se sont poursuivis lors du goûter dans un climat chaleureux.

L'équipe de la bibliothèque forte de ce succès, a décidé de renouveler l'expérience.



Le 13 mars 2024, l'assemblée Générale de l'Amicale du livre, s'est tenue dans la salle associative. Le bilan 2023 est positif et voit une augmentation tant en nombre de lecteurs, de nombre d'ouvrages et de prêts, que de fréquentation.

L'élection du bureau le 03 avril 2024 a vu ce dernier reconduit.

Pour les prochains mois :

Le samedi 04 mai 2024, un atelier dessins autour des abeilles, destiné aux enfants, se tiendra à la bibliothèque entre 10 h et 12 h.

Venez nombreux, ces dessins seront ensuite mis en lumière lors de notre exposition sur les abeilles entre le 12 juin et le 6 juillet. Ces « œuvres » pourront ensuite être récupérées par nos jeunes artistes.

Le 28 juin 2024, une lecture publique en extérieur, si le temps est favorable, nous emportera dans l'univers de Jean de La Fontaine, dont nous redécouvrirons ou découvrirons les fables.

Juin verra aussi les animations de fin d'année auprès des scolaires, avec visites des écoles et lectures en extérieur.

Du 12 juin 2024 au 06 juillet 2024, la bibliothèque proposera une expo sur les abeilles. Elle s'inscrira dans le fil rouge du réseau Haute Saintonge : « le végétal ». Toujours dans ce cadre l'équipe de la bibliothèque travaille à la mise en place de manifestations complémentaires au fil de l'année.

Par ailleurs, de nouvelles acquisitions d'ouvrages s'effectueront fin mai, pour une mise à disposition rapide auprès des lecteurs.

Pas de temps mort à la bibliothèque où les bénévoles sont ravis de vous accueillir, vous conseiller ou simplement échanger avec vous tous.

L'Amicale du Livre

Pour rappel : depuis le 1^{er} janvier 2024, les horaires de votre bibliothèque ont été modifiés, afin d'offrir une plage mensuelle plus large :

Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 17h30
Samedi de 11h à 12h00 **uniquement le 1^{er} samedi de chaque mois**

L'espace numérique est accessible pendant les heures d'ouvertures de la bibliothèque, ainsi que le lundi matin sur RV avec le conseiller numérique (pour ce dernier point contacter la mairie).

Les amis du Temps Passé

Musée artisanal et rural

La saison 2024 est lancée !

Les membres de l'Association ont repris le chemin de l'atelier afin de préparer la saison 2024 .

Des équipes se sont formées afin d'offrir une belle présentation au public : nettoyage des locaux, nettoyage et réparation des outils, passage de rustol sur les métaux et d'huile de lin sur le bois, repérage dans les salles des légendes manquantes , rangement de l'atelier, modification de mise en scène ...

Suite à la dernière AG, les projets pour l'année en court sont les suivants :

Aménagement d'un nouveau local qui servira d'atelier, mise en place de groupes d'activités avec nomination d'un responsable, création d'une nouvelle affiche pour la Fête des vieux métiers, création d'un album photos, adhésion au label « Vignobles et Découvertes ».

[Ci-dessous le calendrier des manifestations du Musée :](#)

7 Avril : visite groupe Pont l'Abbé d'Arnoult
8 Avril : visite groupe école St Germain de L
16 Avril : ouverture chaque Mardi après-midi



Ancienne machine à laver années 50.

Les amis du Temps Passé

27 Avril : groupe Tracteurs anciens
20 Mai : ouverture pour la Brocante
23 Mai : groupe St Aigulin
Fin Mai : Sortie Pédagogique
1 Juin : ouverture générale
2 Juin : Expo Loisirs Créatifs
7 Juin : groupe école de Donnezac +
Mérignac les Pins
15 Juin : groupe voitures anciennes
4 Août : Fête des Vieux Métiers
7 Septembre : Sortie Pédagogique
21 et 22 Septembre : Journées du
Patrimoine
29 Septembre : Rando des Oiseaux et
Fermeture Générale du Musée
1^{er} décembre : Marché de Noël

Nouvelle signalétique du musée.



Si les activités du Musée vous intéressent, n'hésitez à venir nous rencontrer chaque mardi après-midi.

Contact : 07 69 83 41 24 Site : www.museeartisansaletruralclion.fr



Ancien nécessaire de coiffeur.

A noter :

Le musée sera ouvert le
20 Mai, jour de la brocante,
toute la journée
(10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00)

Et

Ouverture générale, pour la
saison, le 1^{er} juin 2024

Ainés ruraux Les kichenottes

Que s'est-il passé chez Les Kichenottes ?

- janvier : traditionnelle galette
février : **mardi 6** permanence à la salle des assos
mardi 20 assemblée générale et réélection du bureau
mars : **le mardi 5** permanence
dimanche 10 concours de belote salle des fêtes (34 équipes)
samedi 23 était organisé un théâtre mais le spectacle a été annulé pour cause de décès



Et pour les activités à venir ...

- avril **mardi 2** permanence
mai **mardi 7** permanence
sortie bateau (date à déterminer) remontée de la Gironde ou de la Charente
juin **mardi 4** permanence
samedi 8 concours de belote salle des fêtes de Clion
mardi 25 barbecue organisé pour les adhérents comme l'an passé.

Juillet et août vacances !

Reprise le mardi 10 septembre.





Le mot du vélo!

Le 8 mars dernier, la municipalité avait pris l'initiative de réunir quelques élus de la CDCHS et des clionnais pour échanger lors d'un débat « Tenter le vélo au quotidien en sécurité ». Même si la soirée n'a pu réunir un grand nombre de participants, toutes et tous l'ont trouvée très intéressante et l'idée de constituer un groupe de réflexion sur le sujet a été lancée afin d'aider aux décisions d'aménagements futurs...

Pourquoi le vélo au quotidien ? Tout d'abord quelques chiffres :

- 31 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux transports dont 35 % par la voiture
- 16 % du budget des plus modestes est consacré à la voiture, presque l'équivalent de l'alimentation
- 53 % des français sont prêts à faire du vélo si les conditions de sécurité sont réunies
- 17 % c'est l'augmentation de la pratique du vélo déplacement en milieu rural depuis 2019

C'est aussi :

- 41 % du risque de décès précoces
- 30 % de réduction du risque de maladie cardiovasculaire, mais également 45 % du risque de certains cancers, 50 % du risque de diabète et d'obésité, etc.
- Faire un trajet quotidien à vélo permet de répondre aux recommandations de l'OMS – 20 minutes d'activité physique par jour

Mais pour cela, il faut que chacun et chacune se sente à la fois en capacité et surtout en sécurité d'effectuer son ou ses trajets à vélo. Notre Département de Charente-Maritime incite aujourd'hui toutes les communes à se doter de plans de cheminements cyclables, l'Etat met des moyens via des appels à projets via le fond de mobilité, soutenu souvent par la Région et le Département également.

Plusieurs solutions abordables sont possibles. Notre territoire est éligible à ces projets mais encore faut-il que les projets correspondent bien aux usages futurs

A ce stade, votre avis compte c'est ce qui peut devenir ce que nous appelons l'expertise d'usage. Aussi afin de sensibiliser le plus grand nombre et de recueillir vos habitudes de déplacement à transformer à vélo, nous vous proposons de constituer un groupe de citoyens prêt à coopérer pour tracer les grandes lignes de ce que pourrait être les premières lignes d'un schéma d'aménagement partant déjà de l'existant mais à sécuriser.

Vos élus sont partants mais souhaitent connaître vos besoins et y répondre au mieux !

Administratrice de la FUB Fédération des Usagers de la Bicyclette mais surtout clionnaise à mi-temps, je vous propose de vous accompagner dans la réflexion tant du côté conseil municipal que des habitantes et habitants.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de constituer ce groupe de réflexion !

Annie-Claude Thiolat

Challenge !

MAI à vélo

L'association Les Maires pour la Planète, à laquelle adhère Clion, participe à l'opération **Mai à vélo** ! Il s'agit d'un événement national pour inciter à la pratique du vélo. Grâce à l'application Geovelo, les clionnais pourront enregistrer les kilomètres parcourus et faire monter le compteur de la communauté Les Maires pour la Planète. Avec plus de 100 communes au sein du réseau, nous pouvons atteindre le haut du classement ! Relevons le défi ensemble !

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'événement, rendez-vous sur le site <https://maivelo.fr/>



Scannez le QR code
pour vous inscrire !



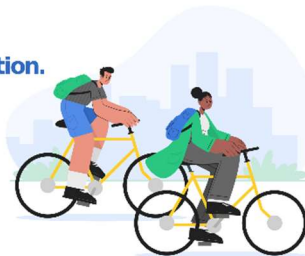
MAI
à vélo
EST UN COLLECTIF
DE 14 ORGANISATIONS :
MAIAVELO.FR/COLLECTIF

Partenaires
DFF
généraliste
Altoaz
BOSCH
Energy

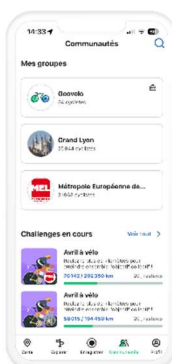
RELEVEZ LE DÉFI AVEC
LES MAIRES
POUR LA
PLANÈTE

Comment participer au Challenge Mai à vélo ?

- 1 Je clique sur le lien ou scanne le QR Code qui m'a été transmis par l'entité à laquelle je souhaite m'inscrire.
- 2 Je me connecte à Geovelo, sur le site ou via l'application.
- 3 Je clique sur "Rejoindre".
- 4 Ça y est, je suis inscrit.e au Challenge Mai à vélo !



Comment contribuer au Challenge Mai à vélo ?



Il suffit d'enregistrer mes trajets avec Geovelo, grâce à l'une de ces quatre fonctionnalités de l'application :

- 1 Je réalise mon trajet en mode navigation.
- 2 J'utilise l'enregistrement automatique de Geovelo.
- 3 J'enregistre manuellement mes trajets avec l'application.
- 4 Je connecte mon compte Garmin à mon compte Geovelo.

Parmi les travaux de ce trimestre ...



Village de Lansac :

Les travaux prévus pour le raccordement ENEDIS ont été effectués. Il ne reste plus que la remise en état de la chaussée à effectuer. Cela sera fait dès que la météo le permettra.

On notera aussi la fin prochaine des travaux de renouvellement d'eau potable pour les villages de St Paul et Chez Poizac.



Bâtiment communal pour les services techniques :

Les travaux avancent. L'assainissement a été réalisé, ainsi que le terrassement. Le maçon est maintenant sur place pour fermer le bâtiment.



Pont de Clermont :

Suite aux intempéries de l'hiver et aux dérivées successives, la chaussée a été très endommagée. Simultanément avec la commune de St Sigismond de Clermont, co-proprétaire du pont, les travaux de remise en état ont été effectués permettant de rouvrir cette voie à la circulation.

Et parmi les travaux qui nous attendent ...



Remise en état important des voiries :

L'ensemble de vos voiries a souffert des intempéries et plus particulièrement les chemins communaux. Initialement prévus pour desservir les parcelles forestières ou agricole, ils ne sont pas conçus pour accueillir un trafic routier plus important comme c'est souvent le cas maintenant. Si chacun n'a pas l'impression d'aggraver la situation, c'est le passage répété de tous qui cause des dégâts importants et des réparations très coûteuses pour les clionnais. (Au passage : une voie barrée sert à éviter ce genre de résultat. Les clionnais ne remercient pas ceux qui passent quand même, roulent sur les barrières, détruisent les signalisations, coupent les chaînes, etc ...)



POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action



© MENJ - Luke Bourges

90 000 jeunes l'ont déjà vécu !

9 participants sur 10
sont satisfaits de leur séjour de cohésion*.



Pour
en savoir plus,
rendez-vous sur
snu.gouv.fr
#SNU2024

#SNU2024 POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024
Rejoignez l'équipe SNU
snu.gouv.fr



© MENJ - Luke Bourges

Repas des aînés

La journée du 7 avril était placée sous le signe de l'amitié ! Le traditionnel repas communal des aînés était servi à des convives heureux de se retrouver. Les plats ont été appréciés, tout autant que l'animation musicale assurée par Jean-Michel Guénichot à l'accordéon. Pour l'occasion, le club des Kichenottes avait mis à l'œuvre ses talents pour les loisirs créatifs et avait fabriqué des menus colorés et printaniers. Merci à tous d'être venus partager ce bon moment de convivialité et de bonne humeur. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Défilé de carnaval dans les rues de Clion

Le 23 mars, un cortège coloré et musical s'est élançé dans les rues du bourg. L'APE St Clionac avait organisé sa déambulation pour le plus grand bonheur des enfants, histoire d'accompagner le bonhomme hiver jusqu'à sa fin, et d'accueillir le printemps comme il se doit !

Merci aux habitants et commerçants qui ont joué le jeu et accueilli de bon cœur les confetti, pour la plus grande joie des petits !



Il était une fois Clion sur Seugne ...

Les puits ...

Dans le livre "La Haute-Saintonge" - Le Croît Vif - 2007, disponible dans notre bibliothèque municipale, Jean-Louis Neveu parle d'un type de puits particuliers sur le canton de Saint Genis de Saintonge, et notamment à Clion-sur-Seugne. Extraits :

Si les puits présentent des analogies architecturales, ils n'en sont pas moins différents dans leur conception suivant la géographie et la géologie. A ce titre, un nombre important de puits des cantons de Saint-Genis-de-Saintonge et de Jonzac ont la particularité d'offrir à l'observateur une architecture originale dont on ne retrouve trace apparemment nulle part ailleurs en Saintonge méridionale.

Hormis les margelles monolithiques visibles dans les cantons limitrophes ou les puits obus du canton de Montguyon, les structures à jambage et demi-close semblent se répartir principalement dans le canton de Saint-Genis-de-Saintonge avec une concentration importante dans la commune de Clion-sur-Seugne !

Puits ouverts, puits demi-clos :

Le premier type, à structure dite « ouverte » présente une architecture relativement imposante. La margelle est dans la plupart des cas monolithique carrée, parfois aux coins chanfreinés, octogonale ou exceptionnellement circulaire. Deux jambages latéraux à section carrée ou rectangulaire soutiennent un linteau en calcaire à plus de deux mètres au-dessus du sol. Ces supports sont, soit encastrés, soit simplement posés sur la margelle.

Les margelles les plus hautes, celles qui avoisinent un mètre, sont très souvent pourvues d'une ou deux entailles larges d'une quarantaine de centimètres destinées à l'appui du seau. Quelques-unes en possèdent une autre à leur base pour laisser passer les extrémités des pieds de l'utilisateur afin d'équilibrer son corps lors de la préhension de seau au-dessus du vide.



Puits à jambages et à linteau en calcaire avec margelle monolithique.
Les Roussilières, Clion-sur-Seugne, 1980

(cl. et coll. Jean-Louis Neveu)

Il était une fois Clion sur Seugne ...

Les différents perçages que l'on aperçoit à proximité des entailles supérieures sont les logements des bois d'amarrage des chaînes ou des cordes de puisage.

Les puits à structure demi-close ont une architecture relativement différente. D'une manière générale, les margelles restent monolithiques mais sont beaucoup plus basses.

Les entailles supérieures n'existent plus. Aux jambages et linteau vient s'associer un coffrage multiblocs toujours en calcaire dont l'orientation facilite la protection contre les intempéries. Le diamètre est également plus étroit que les puits à structure ouverte soit environ soixante-dix centimètres, leur hauteur totale est bien souvent inférieure à deux mètres. Il semblerait que ces derniers aient été construits dans le but de protéger efficacement les eaux de source des pluies et autres substances susceptibles de pénétrer à l'intérieur du puits et troubler l'eau potable parfois difficile à capter en terrain calcaire.



Puits commun à structure demi-close, Clion-sur-Seugne, 1981
(cl. et coll. Jean-Louis Neveu).

.../...

...les eaux mises au jour proviennent parfois de fissures extrêmement étroites appelées en Haute-Saintonge *simies* ou *sémies* ? Leur rendement est tel que les puits qu'elles alimentent sont les premiers à tarir en périodes sèches. Il faut noter également que la profondeur moyenne des puits dans cette région atteint une douzaine de mètres.

Les quéreux du puits

Le terme de quereu qui provient du latin quadrurum (carrefour, lieu de rencontre), est employé pour dénommer tantôt une cour commune non close entre la voie publique et des bâtiments, tantôt une aire permanente à l'intérieur de laquelle s'exécutaient jadis les tâches collectives du village. C'est principalement dans ces espaces que l'on rencontre les puits que nous venons de dépeindre.

C'est ainsi que dans la bouche des clionnais l'expression « quéreux du puits » désigne les timbres et les abreuvoirs à usage collectif se trouvant aux abords du puits. La plupart sont en effet des puits communaux ou des puits communs, de quartier, réservés aux habitants dont le droit de puisage est depuis toujours reconnu.

Jean-Louis Neveu



PROGRAMME 2024

EXPOSITIONS CLION

Salle de l'Atelier

(proche du Musée)



- Du 17 au 21 Mai : Bijoux, Créations en grès, Accessoires en matières naturelles – Atelier Nanona
- Du 1^{er} au 02 Juin : Peintures - Association Conciliabule
- Du 18 au 23 Juin : Vitraux et carterie - Madame POIZAC A.
- Du 25 au 30 Juin : Peinture huile et acrylique et Broderie médiévale – Patricia et Chantal
- Du 02 au 07 Juillet : Peinture à l'huile – Annie LANOUE
- Du 08 au 14 Juillet : Cartonnage – Madame POIZAC A.
- Du 14 au 21 Juillet : Bijoux, Créations en grès, Accessoires en matières naturelles – Atelier Nanona
- Du 23 au 28 Juillet : Cartonnage et bijoux – Madame LIZOT F.
- Du 29 Juillet au 06 Août : Vitraux – Monsieur RETOINT R.
- Du 10 au 11 Août : Peinture acrylique – Donald CLARKE
- Du 20 au 31 Août : Poèmes et Vannerie
- Du 22 au 29 Septembre : Peintures – MIGNON D.



Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune www.clion-sur-seugne.fr

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Atelier dessin pour enfants : Autour des abeilles !	04 mai 10h00 – 12h00	Bibliothèque	Amicale du livre
Brocante de la Pentecôte	20 mai 06h00-18h00	Stade	US Val de Seugne 07 49 84 78 64
Soirée ZUM DANCE	31 mai 19h30	Salle des fêtes	APE St Clionac
Journée des loisirs créatifs	02 juin 10h00 – 18h00	Salle des fêtes	Les amis du temps passé 06 31 93 25 70
Concours de belote	8 juin 14h30	Salle des fêtes	Les Kichenottes 06 20 46 66 34
40 ans de la fusion US Val de Seugne	22 juin 15h00	Stade + repas salle des fêtes	US Val de Seugne 07 49 84 78 64
Lecture publique : les fables de La Fontaine	28 juin	Extérieur. détail à venir	Amicale du livre
Fête des écoles	29 juin après midi	Parc du presbytère	APE St Clionac
Exposition sur les Abeilles	12 juin au 06 juillet	Salle associative	Amicale du livre
La Vagabonde Clionnaise Accueille les Estivales	27 juillet	Parc du presbytère	Mairie 05 46 70 47 03
Fête des vieux métiers	04 aout 10h00 – 18h00	Parc du Présbytère	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24
Journées du patrimoine	21 et 22 septembre	Musée et salle de l'atelier	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24
Marché de Noël	1 ^{er} décembre	Salle des fêtes	Les amis du temps passé 06 31 93 25 70

Vous êtes collectionneurs, artistes, ...

vous avez une passion que vous souhaitez faire partager...

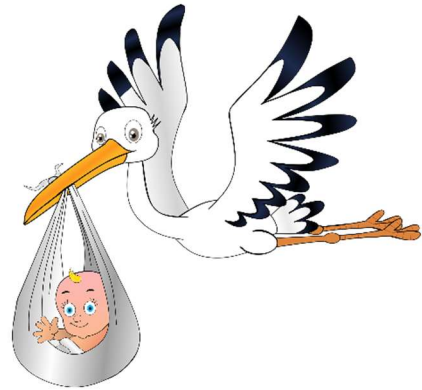
La salle de l'atelier est disponible gratuitement pour vos expositions. Pour tous renseignements, contactez la mairie par mail mairie@clion-sur-seugne.fr ou par téléphone 05 46 70 47 03

Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

Carnet rose

Nous adressons nos félicitations aux parents de la petite clionnaise née ce trimestre



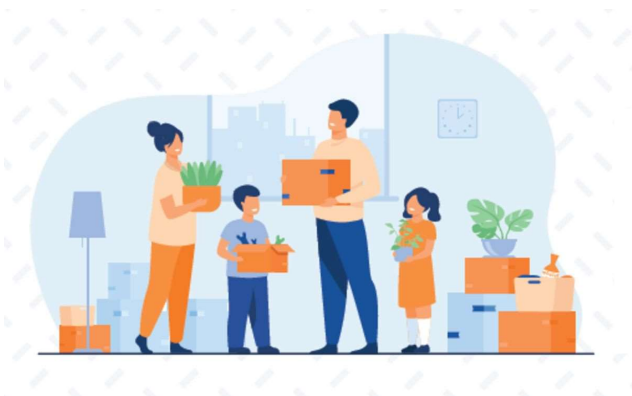
Carnet blanc

Nous adressons nos félicitations au couple qui s'est marié ce trimestre



Carnet noir

Pas de décès ce trimestre



Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



Clion
est sur
  
IntraMuros
Google Play App Store
Téléchargez pour

www.clion-sur-seugne.fr